

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Service de défense, de sécurité
et d'intelligence économique

Décision du 22 octobre 2018 portant nomination d'un conseiller en radioprotection

NOR : TREK1829396S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 22 octobre 2018,

M. Pierre MIRAMON est désigné conseiller en radioprotection pour le suivi des agents du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique.

Les missions qui lui sont confiées à ce titre couvrent notamment les volets suivants :

- organisation de la radioprotection au sein du service, évaluation des risques radiologiques et établissement des fiches individuelles d'exposition ;
- suivi de la dosimétrie individuelle des agents du service exposés aux rayonnements ionisants ;
- formation ;
- liens avec la médecine du travail en relation avec l'exposition aux rayonnements ionisants des agents du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique.